

**COMMISSION REGIONALE DES ARBITRES
DE
BOURGOGNE FRANCHE COMTE**



Bulletin d'information et d'inscription à la formation d'arbitre

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Vous avez le projet de devenir arbitre fédéral.

Avant de remplir votre bulletin d'inscription, voici quelques informations pour éclairer votre choix et votre parcours de formation.

1 / Les pré-requis incontournables à l'entrée en formation :

Pour les candidats mineurs

Pour entrer en formation d'arbitre, le jeune candidat devra :

- ✓ Avoir 1 an de licence ;
- ✓ Avoir 1 licence FFTA en cours de validité ;
- ✓ Ne pas avoir subi de sanction fédérale ;
- ✓ Avoir pratiqué la compétition est fortement conseillé ;
- ✓ Entrer en formation à 14 ans au moins et au plus tard le jour de son 17^{ème} anniversaire. Réussir son examen avant son 18^{ème} anniversaire, si l'une des deux conditions n'est pas remplie, le jeune candidat devra suivre la filière adulte (perte du bénéfice des épreuves jeune arbitre obtenues) ;

Accord Parental écrit daté et signé des parents

La candidature doit faire l'objet d'un accord parental écrit de chaque parent

Les parents doivent s'engager à faire suivre le cursus au jeune ainsi qu'à effectuer, les transports de leur enfant sur le site de la compétition où il officiera

Pour les candidats majeurs

- ✓ Justifier au jour du dépôt de candidature d'une ancienneté minimum de 24 mois avec une interruption maximale de 2 ans avec la saison sportive en cours ;
- ✓ Avoir 1 licence FFTA en cours de validité ;
- ✓ Ne pas avoir subi de sanction fédérale ;
- ✓ Avoir pratiqué la compétition est fortement conseillé ;
- ✓ Avoir 18 ans au jour de l'examen.

2 / Une fois ces conditions réunies, vous serez accompagné (e) par un formateur, arbitre fédéral formé sur cette mission, pour vous aider à séquencer votre apprentissage théorique et pratique.

Il est indispensable que le candidat travaille en autonomie le règlement

- Le candidat s'engage à suivre régulièrement la formation selon les modalités proposées par le formateur
- Le formateur l'aide à objectiver sa progression, à préciser la qualité des réponses données aux vues des connaissances à savoir mobiliser pour traiter les situations.

**COMMISSION REGIONALE DES ARBITRES
DE
BOURGOGNE FRANCHE COMTE**



- Il le guidera aussi à travers les arbitrages auxquels le candidat participera, en tant que "candidat arbitre", pour mettre en lien connaissances théoriques et applications pratiques.

Vous travaillerez avec plusieurs arbitres fédéraux au cours de votre cursus, ils seront vos tuteurs sur les compétitions.

3 / Pour valider votre formation vous devrez satisfaire à 2 épreuves

Le Tronc commun : épreuve qui parcourt toutes les disciplines du tir à l'arc y compris le Run archery. Ceci permet ensuite à tout arbitre de pouvoir participer à tout type de compétition sur des missions précises.

L'Option : le candidat choisira l'option sur laquelle il veut pouvoir être arbitre responsable :

- Cibles qui comprend le tir à 18 et 25 mètres et en extérieur (TAE distances nationales et internationales) + Beursault
- Campagne
- Nature / 3 D

(A noter que le Run Archery n'est pas une option au même titre que les 3 autres, c'est une compétence supplémentaire proposée à tout arbitre fédéral, avec une formation et un examen supplémentaire)

Le candidat sera présenté à l'examen sur recommandation de son formateur après avoir participé à au moins 20 heures de formation théorique, trois arbitrages dans l'option choisie et un arbitrage dans une autre option.

Il pourra alors être présenté dans les conditions optimales pour valider les épreuves ; il peut tout à fait commencer par le Tronc commun seul ou se présenter sur les 2 épreuves en une fois (tronc commun + son option).

Les activités de formation pratique et théorique seront retracées sur un livret qui suivra le candidat tout au long de son apprentissage.

La Commission Nationale des Arbitres propose 2 sessions dématérialisées par an :

- mi-Avril un Samedi
- mi- Novembre un Dimanche

C'est elle qui crée les sujets et les corrige.

Les candidats doivent être équipés d'un ordinateur portable avec accès à un réseau internet.

La validation s'obtient avec au moins 70 points / 100, soit une moyenne de 14/20 non négociable

4 / Bulletin d'inscription

Ces renseignements confortent votre projet, alors remplissez le bulletin d'inscription ci-après et envoyez-le à votre Président de la Commission Départementale des Arbitres (PCDA) et à votre formateur par mail.

**COMMISSION REGIONALE DES ARBITRES
DE
BOURGOGNE FRANCHE COMTE**



Départements	Formatrices / Formateurs	Responsables départementaux
Yonne (89)	Jean-Pierre VERAY jp.veray@orange.fr	Sylvaine MIGLIORINI sm2189@orange.fr
Nièvre (58)		Jean-Claude DAGES jdagues@gmail.com
Côte d’Or (21)	Didier BAPT PCDA-21@gmx.fr Jean-Louis GAMARD jlg1962@club-internet.fr	Didier BAPT PCDA-21@gmx.fr
Saône et Loire (71)		Eric BONNEAU erbonneau@sfr.fr
Jura Nord (39) Dole, Tavaux, Asnans		Yves CAYOT yvescayot90@gmail.com
Jura Sud (39) Morez, Champagnol, Lons, St Claude, St Lupicin, St Julien		
Doubs (25) Besançon, Marchaux, Pontarlier, Saône, Thise		
Haute Saône (70) Avrigney, Beaujeu, Dampierre, Gray, Marnay, Port sur Saône		
Doubs (25) Arbouans, Arcey, Etupes, Maïche, Pays de Montbéliard		
Haute Saône (70) Passavent, Lure, Vesoul	Yves CAYOT yvescayot90@gmail.com Guillaume TOUSSAINT g.toussaint2486@laposte.net	
Territoire de Belfort (90)		

Le corps arbitral de Bourgogne Franche-Comté vous souhaite la bienvenue au sein de ses effectifs et vous accompagnera à travers diverses compétitions pour vous permettront d'acquérir compétences et savoir être.

Bon travail à vous !
Sportivement